

POSTULAT

**du groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par le député (suppl.) Gilbert Truffer,
concernant le calcul des valeurs des retours de concessions à partir des propositions
de solution A, B et C (12.06.2012) 4.199**

Le 7 juillet 2011, le canton du Valais a publié le rapport «Stratégie Forces hydrauliques canton du Valais». Ce rapport donne une bonne vue d'ensemble de la situation existant actuellement dans notre canton en matière de forces hydrauliques. Il montre aussi comment ces mêmes forces hydrauliques sont réparties de manière inégale entre les différentes communes du canton. Le groupe de travail a élaboré trois propositions de solution (A, B et C) pour le calcul des retours de concession. A l'heure actuelle, ces propositions font l'objet de discussions auprès des instances politiques, des associations et des communes.

Ces discussions s'avèrent difficiles, car il n'est pas évident de déterminer au premier coup d'œil, ni même au second parfois, ce que ces trois solutions A, B et C signifient concrètement en chiffres. Or il s'agirait d'exprimer en chiffres, en partant d'une valeur supposée de retour de concession, ce que l'application des solutions A, B et C signifie pour chaque commune, et combien leur reviendrait dans chacune des trois hypothèses. Ce n'est qu'ainsi qu'une discussion concrète pourra avoir lieu au sein des instances politiques et finalement au Grand Conseil.

Dans son travail, le groupe de travail «Stratégie Forces hydrauliques» a été épaulé par un bureau externe (BHP). Ce dernier dispose de toutes les données nécessaires pour calculer les valeurs des retours de concessions pour toutes les communes du canton à partir des trois propositions de solution A, B et C.

Conclusion:

Nous invitons le Conseil d'Etat à faire réaliser ces calculs et à les publier le plus rapidement possible.

Sion, le 12 juin 2012

Groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par
Gilbert Truffer, député (suppl.)